

États financiers

Faits saillants 2024



Adoption du dépôt du rapport financier
le 10 juin 2025



Audité par une firme indépendante :
Gendron Houle Perreault CPA Inc.



La parole est au maire

Il me fait plaisir de vous partager les faits saillants financiers de l'année 2024. À nouveau, je suis fier de vous informer que notre ville se porte très bien et demeure compétitive pour ses citoyennes et citoyens. Je tiens d'entrée de jeu à saluer le travail accompli par le Conseil municipal ; son approche de saine gestion et son suivi rigoureux auront à nouveau permis de dépasser nos objectifs.

Un cadre financier traduit en quelque sorte une vision politique appliquée par l'équipe administrative.

La vision de ce conseil est simple ; atténuer au maximum le fardeau fiscal des propriétaires, assurer des services de qualité et permettre à la Ville d'être pérenne. C'est d'ailleurs dans ce contexte que s'inscrit la densification en cours.

En 2024, nous avons à nouveau dépassé les attentes. L'année se termine avec des revenus de **14 138 242 \$** et des charges de **13 945 730 \$**, une fois constaté les éléments de conciliation à des fins fiscales.



Principaux Faits saillants 2024

14 138 242 \$

Revenus

13 945 730 \$

Charges

Les principales variations en cours d'année ont été en lien avec les revenus des droits de mutation et d'importantes dépenses d'entretien sur notre réseau d'approvisionnement en eau potable.

Notons également le passage de la tempête Debby, à l'été 2024, qui aura causé plusieurs dégâts.

Principaux Faits saillants 2024

1 045 446 \$

Revenus en droits
de mutation
immobilière

248 675 \$

Revenus
en licences
et permis

Peu de gens savent que près de la moitié du parc résidentiel (maisons unifamiliales et condominiums) a changé de propriétaires au cours des cinq dernières années.

Bref, nous, vous, nous changeons, tous ensemble.



Principaux Faits saillants 2024



10 935 113 \$

Dette
à long terme

934 700 \$

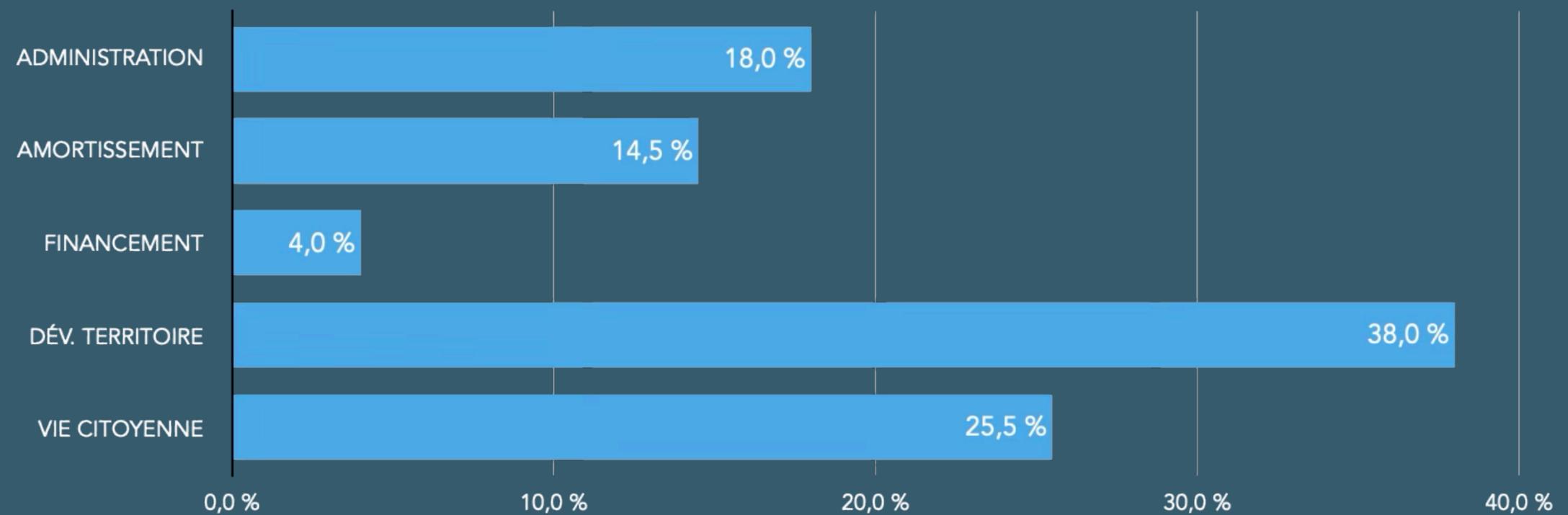
Remboursement
de capital
sur la dette à long terme





Répartition

simplifiée des charges 2024





Immobilisations

et autres investissements
pour un total de 1 792 216 \$

Je sais que ce n'est pas très excitant de parler de conduites souterraines, mais il s'agit néanmoins de notre principal actif collectif. C'est pourquoi nous devons veiller à ce qu'il soit opérationnel et performant.

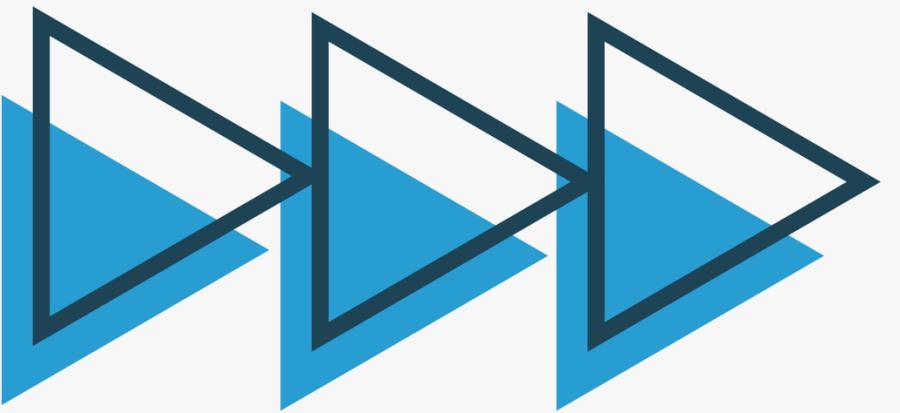


Dépenses
en immobilisations et autres investissements

1 792 216 \$

Valeur nette
des immobilisations
(infrastructures, bâtiments, machinerie, terrains,
équipement, véhicules, etc.).

33 236 110 \$





Principaux Faits saillants 2024

Considérant que la Ville de Charlemagne était en excédent de fonctionnement à des fins fiscales pour l'année financière 2024, le Conseil municipal a affecté une somme supplémentaire dans chacune des réserves suivantes :

Service de voirie

100 000 \$

Service d'entretien des bâtiments municipaux

100 000 \$

Service de l'eau

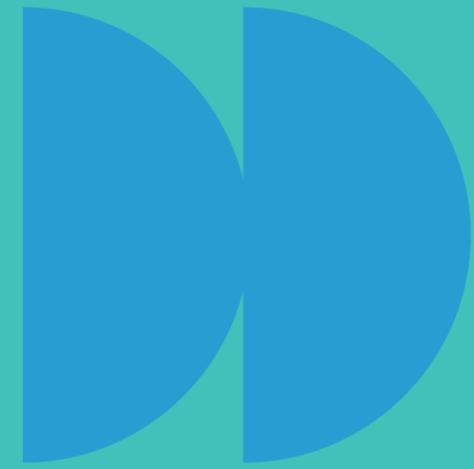
150 000 \$

**Bas de laine
des Charlemagnois
1 729 909 \$**

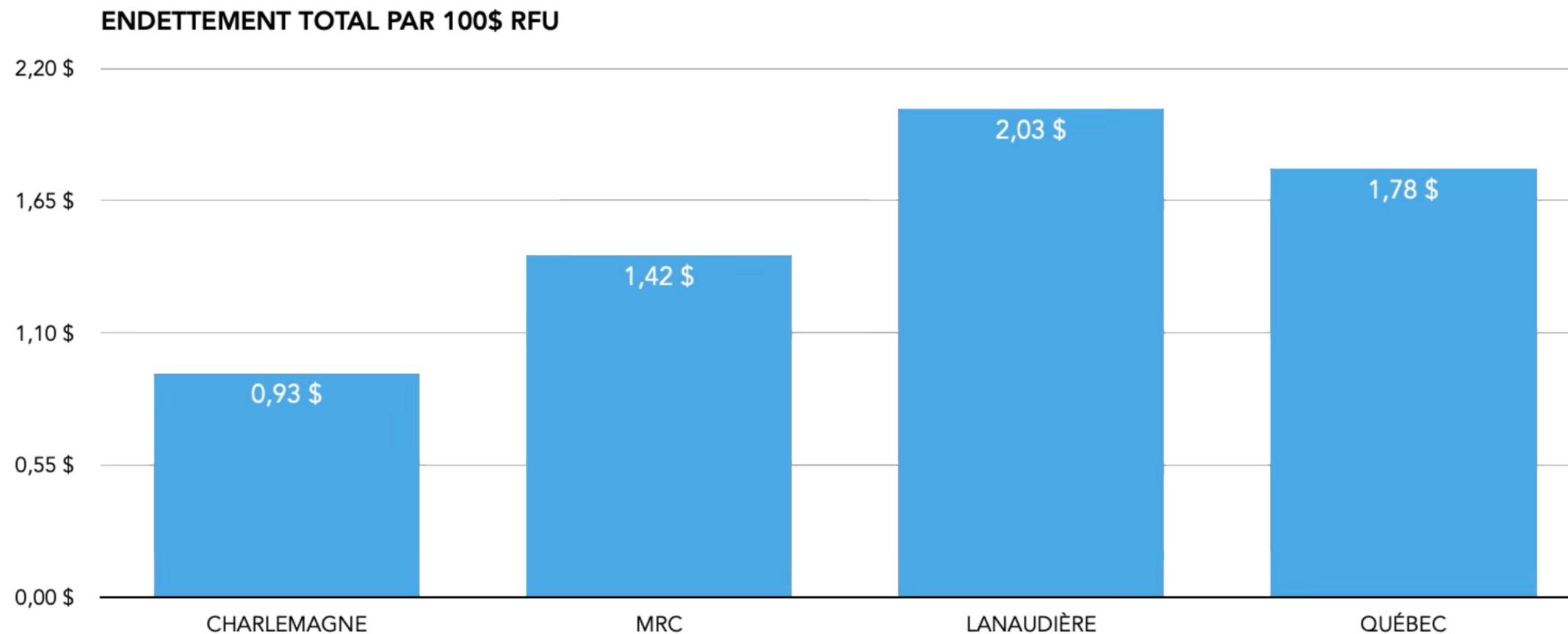
Il s'agit d'un ajout à l'excédent de
fonctionnement non affecté de
398 588 \$

Bilan de mandat

Santé financière



Les faits saillants 2024 constituent notre dernière occasion de présenter nos résultats globaux avant l'exercice démocratique de l'automne 2025. Selon les plus récentes informations disponibles sur le site du ministère, voici quelques données pertinentes illustrant la santé financière de la Ville de Charlemagne.

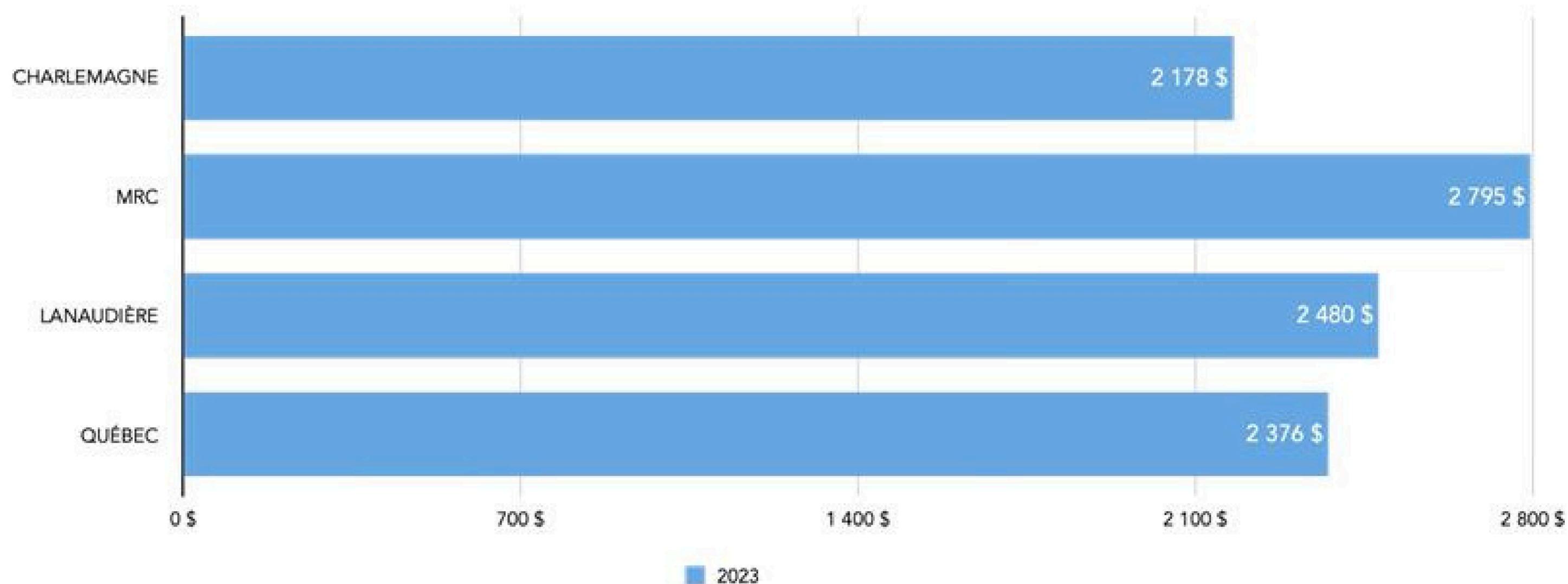


Bilan de mandat

Santé financière



CHARGE FISCALE MOYENNE DES LOGEMENTS

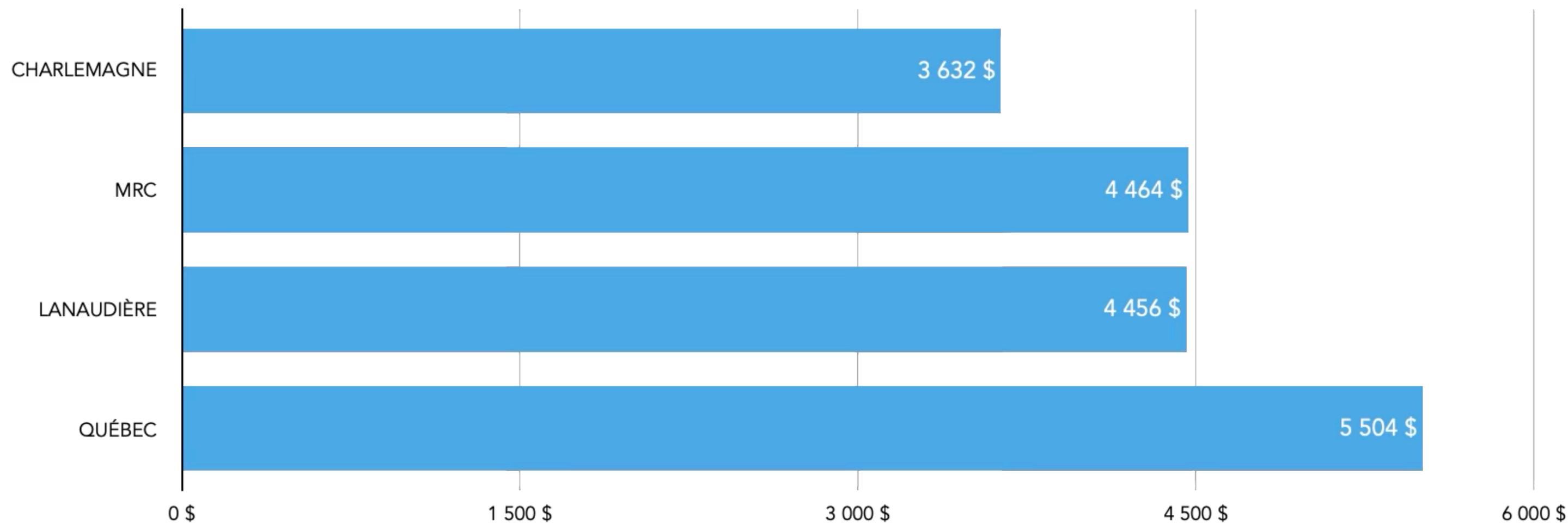


Bilan de mandat

Santé financière



CHARGE NETTE PAR LOGEMENT ET LOCAL

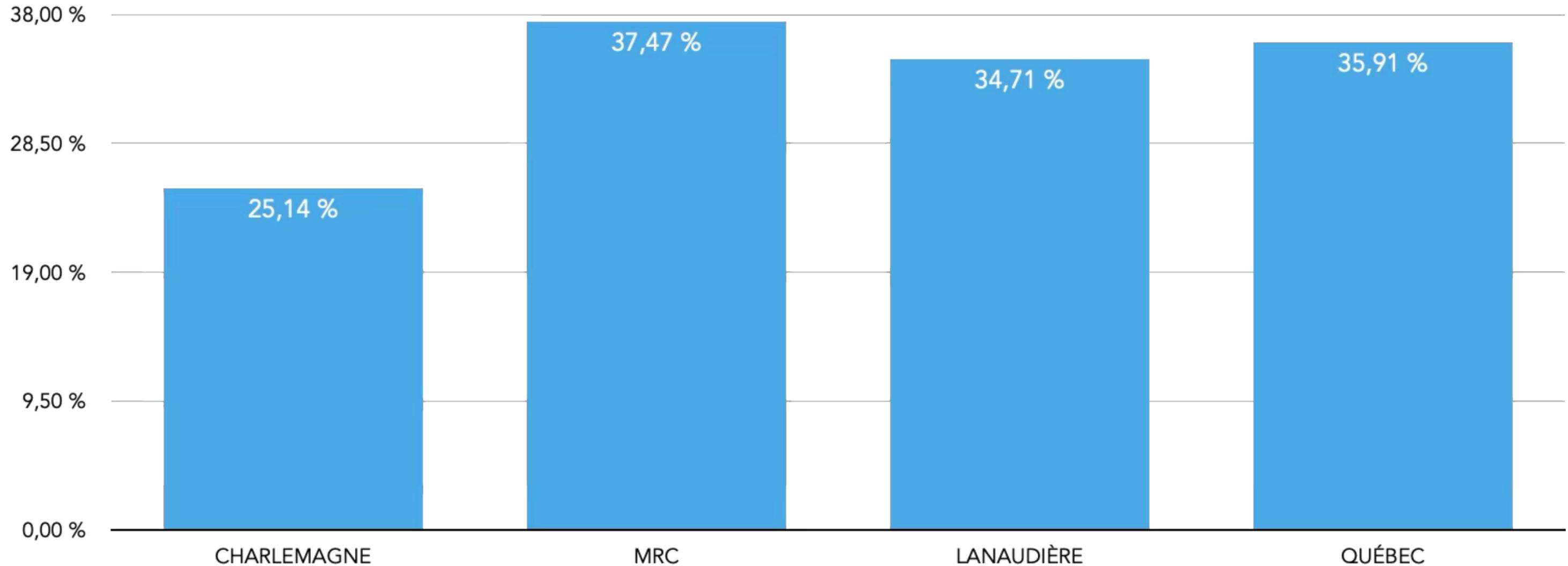


Bilan de mandat

Santé financière



CHARGE RÉMUNÉRATION GLOBALE

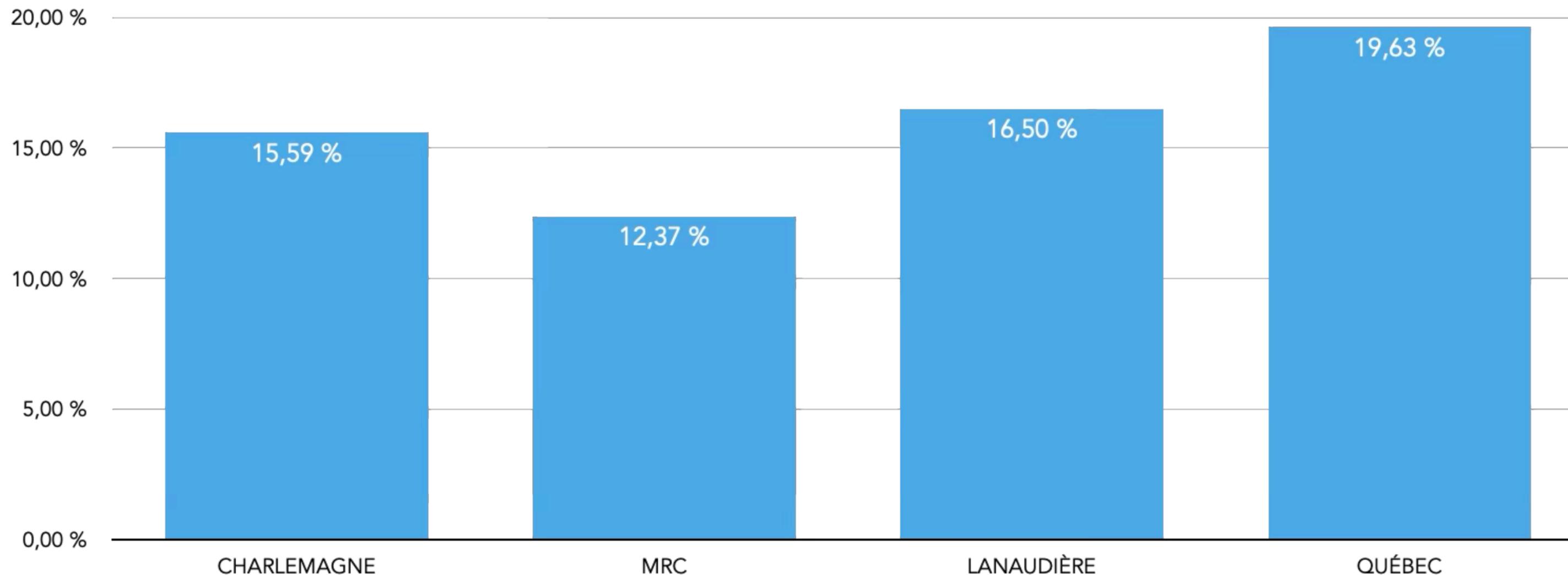


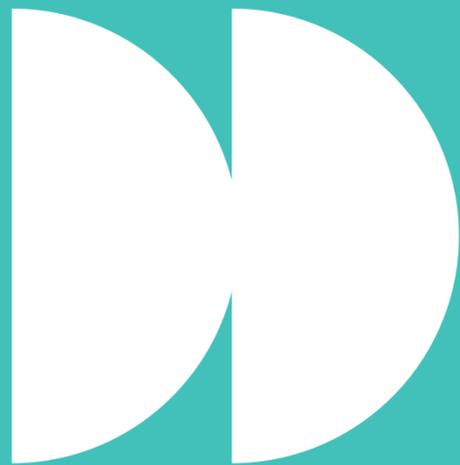
Bilan de mandat

Santé financière



EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT





 **CHARLEMAGNE**